

# Produits Partenaires



**2€<sub>30</sub>**  
L'unité  
Prix payé en caisse

**0€<sub>65</sub>**  
sur ma carte\*

**1€<sub>65</sub>**  
L'unité  
Avantage carte déduit

**GÂCHE TRANCÉE PUR BEURRE  
LA BOULANGÈRE**  
400 g - 5,75 € le kg

**5€<sub>20</sub>**  
Le lot de 2  
Prix payé en caisse

**1€<sub>77</sub>**  
sur ma carte\*

**3€<sub>43</sub>**  
Le lot de 2  
Avantage carte déduit

**SHAMPOOING ANTIPELLICULAIRE FRUCTIS**  
2x300ml - soit 600 ml -  
8,67 € le litre

Offre valable sur d'autres variétés de la gamme, répondant à des caractéristiques et des prix différents, signalés en magasin.

**OFFRE EXCLUSIVE**

# TOP RAYON

**DU VENDREDI 19 AU DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 2025\***

**JUSQU'À**

# 5€

**OFFERTS EN BONS D'ACHAT**



**POUR TOUT ACHAT DE PRODUITS SUR LES GOÛTERS DE MARQUE**



**EN BONS D'ACHAT DE 1€, 3€ OU 5€ SELON LE MONTANT DÉPENSÉ ET DANS LA LIMITE DE 15€ D'ACHAT**

\*Offre réservée aux porteurs de la Carte digitale Netto. Du vendredi 19 septembre au dimanche 21 septembre 2025, pour tout achat sur les goûters (rayon biscuiterie, pain de mie et viennoiserie) à marque Netto dans un magasin participant, recevez un bon d'achat dématérialisé de 1€ pour 5€ d'achat, 3€ pour 10€ d'achat ou 5€ pour 15€ d'achat. Ce bon d'achat dématérialisé est disponible sur l'application Netto et est utilisable du mardi 23 septembre au dimanche 28 septembre 2025, lors d'un prochain achat d'un montant de 25€ minimum, non échangeable en espèces, non remboursable, non fractionnable et non cumulable avec les promotions en cours. Liste des produits concernés disponible sur [www.netto.fr](http://www.netto.fr). Selon horaires et jours d'ouverture des magasins participants. Voir liste des magasins participants sur [www.netto.fr](http://www.netto.fr).

**NOUVEAU**

**CHAQUE VENDREDI, SAMEDI ET DIMANCHE**

**10%**

**DU MONTANT DÉPENSÉ REVERSÉ EN AVANTAGE CARTE\***

**SUR TOUT LE RAYON PAIN VIENNOISERIE ET PÂTISSERIE**



\*Offre non cumulable avec toute autre offre en cours, réservée aux porteurs de la carte digitale Netto et valable tous les vendredis, samedis et dimanches uniquement sur les produits frais du rayon Pain, Viennoiserie et Pâtisserie dans la limite de 10€ d'avantages carte chaque week end. Hors pain de mie, pain précuit et produits du rayon libre-service industriel. Voir conditions et modalités complètes sur <http://www.netto.fr>

**POUR VOTRE SANTÉ, MANGEZ AU MOINS CINQ FRUITS ET LÉGUMES PAR JOUR. WWW.MANGERBOUGER.FR**

Suggestions de présentation. \*Vous pouvez cumuler les euros et bénéficier d' "Avantages Carte" grâce au programme de fidélité Netto sur "Ma carte Netto" dans tous les magasins Netto participants à l'opération. Le cumul "Avantage Carte" est limité à l'achat de 3 produits ou 3 lots (identiques ou panachés) concernés par l'offre, par porteur de "Ma carte Netto" et par semaine (selon dates de validité de l'offre), excepté sur les bouteilles de vin et champagne vendues à l'unité, ou l'offre est limitée à 6 bouteilles identiques ou porteur de "Ma carte Netto" et par semaine (selon dates de validité de l'offre). Les euros ainsi obtenus par les achats réalisés dans les magasins Netto participants au programme de fidélité seront ajoutés sur votre carte et utilisables quarante-huit heures après l'achat considéré pour régler une partie ou la totalité de vos achats (hors carburants et livres) dans tous les magasins Netto participants en France. Le règlement de vos achats avec "Ma carte Netto" ne donne pas droit à un rendu en monnaie. Le prix "Avantage carte déduit" correspond au prix auquel vous reviendrait le produit après prise en compte du montant de l' "Avantage Carte" crédité sur "Ma carte Netto". Renseignez-vous sur le site [www.netto.fr](http://www.netto.fr) ou sur votre application Netto France ou en magasin pour savoir s'il participe au programme "Ma carte Netto" et connaître l'ensemble des conditions d'obtention et d'utilisation, ou sur demande écrite à : "Ma carte Netto" CS 61704 - 35517 Cesson-Sévigné Cedex\*. Selon horaires et jours d'ouverture des magasins Netto participants. Voir liste sur [www.netto.fr](http://www.netto.fr) et l'application Netto France.